

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS PROMOTIONNEL

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par **Institut National du Sommeil et de la Vigilance**, domicilié(e) 18 rue Armand Moisant 75015 PARIS, désigné ci-après "l'Organisateur".

2. Lots

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants :

- 1 x Passe-Partout, la lampe nomade ;
- 1 x Pipouette, le compagnon des émotions;
- 2 x Places de cinéma pour aller voir Les petits contes de la nuit.

L'Organisateur certifie avoir obtenu l'autorisation du titulaire de la marque de chacun des lots proposés.

La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est ouverte à tout individu résident en France.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 12/03/2020 au 31/03/2020.

La participation est limitée à une participation par foyer (même nom de famille, même adresse).

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

Le participant devra décrire en commentaire son propre rituel du coucher, liker la page Facebook de l'INSV et taguer un(e) ami(e).

6. Désignation des gagnants

Le gagnant sera déterminé de la manière suivante :

Un tirage au sort sera effectué le mardi 31 mars parmi les participants au concours "Rituels du coucher"

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 31/03/2020. Le gagnant sera contacté directement par l'Organisateur.

8. Contributions des participants

En soumettant leurs contributions, les participants au jeu-concours acceptent que ces dernières soient utilisées par l'Organisateur dans les conditions suivantes :

Pour appuyer nos messages de prévention autour de l'hygiène du sommeil, nous serons susceptible de réutiliser vos témoignages dans le cadre de notre communication web, afin de souligner le rôle du rituel du coucher comme composante d'un bon sommeil. Vos témoignages seront repris de manière anonymisés et toujours accompagnés d'un message de nos experts du sommeil à visée informative et préventive.

9. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de vingt-quatre mois et traitées par les personnes suivantes :

Les salariés de l'INSV : la directrice des partenariats et la chef de projet et communication.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles de la manière suivante :

Par simple email à l'adresse : contact@insv.org

10. Communication du règlement

Le présent règlement est mis à disposition de toute personne en faisant la demande. Il peut être consulté préalablement à la participation au jeu-concours et indépendamment de tout achat. La participation au jeu-concours suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.